

ACCUEIL DE LOISIRS

Des mercredis et des vacances scolaires

L'accueil de loisirs sera ouvert durant la période scolaire du 02 septembre 2026 au 30 juin 2027.

Ouvert aux
enfants âgés de
3 à 13 ans



+ d'infos [→] www.ville-de-vimy.fr

LE MERCREDI – INSCRIPTIONS À LA SESSION

La journée avec restauration de 09 H 00 à 17 H
Le matin de 09 H 00 à 12 H 00.
L'après-midi de 14 H 00 à 17 H 00 (Goûter fourni)
Garderie de 07 H 30 à 09 H et de 17 H à 18 H 30.

LES PETITES VACANCES SCOLAIRES – INSCRIPTIONS À LA SEMAINE

La journée complète avec restauration
de 09 H à 17 H

Garderie

de 07 H 30 à 09H et de 17h à 18H30

SALLE D'ACTIVITES – 8 rue Voltaire
- VIMY

(06.08.43.67.00

Durant chaque période de vacances, divers thèmes seront abordés afin de sensibiliser l'imaginaire de l'enfant et lui permettre multiples découvertes.

Des activités manuelles, culinaires, sportives, des grands jeux, des ateliers divers, des sorties seront également proposés.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous rapprocher de Madame Perrine DECROIX, au 06.08.43.67.00 aux heures d'ouverture de l'espace « Nelson Mandela » ou sur rendez-vous.

Le dossier d'inscription est à retirer, dès à présent à l'espace « Nelson Mandela », au service Jeunesse. Il sera valable de septembre 2026 à août 2027

RAPPELS : Pour les mercredis, les inscriptions se font à la session.

Pour les petites vacances et grandes vacances, les inscriptions se font à la semaine.

ATTENTION :

**Inscription obligatoire aux dates de permanences. Tout enfant non inscrit ne sera pas accepté.
Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.
Aucune photocopie ne sera faite sur place.**

Conservez bien ce document, les informations ne seront plus distribuées à chaque période.

Attention : Inscription pour les extérieurs sous réserve des places disponibles

ACCUEIL DE LOISIRS
DES MERCREDIS, SAMEDIS,
PETITES VACANCES ET GRANDES VACANCES

ANNÉE 2026/2027

	VACANCES	DU	AU	DATES DES PERMANENCES D'INSCRIPTIONS
1	Tous les mercredis (7 mercredis)	02/09/2026	14/10/2026	<u>Vimynois</u> : Lundi 24/08, Mardi 25/08 et Mercredi 26/08 15h00 à 18h30 <u>Extérieurs</u> : Jeudi 27/08 15h00 à 18h30
2	Vacances de TOUSSAINT (10 jours)	Lundi 19/10/26	Vendredi 30/10/26	<u>Vimynois</u> : Du Lundi 21/09 au Jeudi 24/09/26 09h00 – 12h00 14h00 – 18h30 <u>Extérieurs</u> : Le lundi 28/09 : 09h00 – 12h00 14h00 – 18h30
	Tous les mercredis (7 mercredis)	04/11/2026	16/12/2026	<u>Vimynois</u> : Mercredi 07/10/26 – 17h00 – 18h30 <u>Extérieurs</u> : Jeudi 08/10 – 17h00 – 18h30
	Tous les mercredis (7 mercredis)	06/01/2027	17/02/2027	<u>Vimynois</u> : Mercredi 02/12/26 – 17h00 – 18h30 <u>Extérieurs</u> : Jeudi 03/12/26 – 17h00 – 18h30
	Vacances d'HIVER (10 jours)	Lundi 22/02/27	Vendredi 05/03/27	<u>Vimynois</u> : Du Lundi 11/01 au Jeudi 14/01/27 09h00 – 12h00 14h00 – 18h30 <u>Extérieurs</u> : Le lundi 18/01 : 09h00 – 12h00 14h00 – 18h30
	Tous les mercredis (6 mercredis)	10/03/2027	14/04/2027	<u>Vimynois</u> : Mercredi 03/02/27 – 17h00 – 18h30 <u>Extérieurs</u> : Jeudi 04/02/27 – 17h00 – 18h30

Tarif Vimynois:

	Demi-journée que le mercredi durant périodes scolaires			Journée : repas cantine compris			Garderie matin ou soir		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Quotient entre 0 et 600	3,5	2,5	2	8,5	7,5	6,5	0,9	0,8	0,7
Quotient entre 601 et 1 000	4,5	3,5	3	11	9	8	1,2	1,1	0,9
Quotient entre 1 000 et +	5	4	3,5	13	10	9	1,5	1,4	1

Tarif Extérieurs:

	Demi-journée que le mercredi durant périodes scolaires			Journée : repas cantine compris			Garderie matin ou soir		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Quotient entre 0 et 600	5	4.00	3,5	13	9	8	1,4	1,1	1
Quotient entre 601 et 1 000	6,5	5,5	5	15,5	12,5	11	1,7	1,3	1,2
Quotient entre 1 000 et +	8	6	5,5	17,5	14	12,5	2	1,6	1,4